

EN  
BREF**BILINGUISME**  
De la parole  
aux actes

Une Journée du bilinguisme au Grand Conseil, comme vécue pour la première fois en novembre 2021, sera mise sur pied chaque année, en collaboration avec les services de la Chancellerie d'Etat et le Forum du bilinguisme. La motion du maire socialiste de Tramelan, Hervé Gullotti, a recueilli 84 oui, 50 non et 7 abstentions. **SGO**

**SUPLÉANCE**On pourra être  
remplacé en  
cas de congé  
maternité

Le Bureau du Grand Conseil a été chargé d'élaborer un projet pour un modèle de suppléance permettant aux députés de se faire remplacer durant au moins deux sessions durant un congé maternité ou de paternité. De même, il analysera la possibilité de mettre ce système en place en cas de maladie ou d'accident. Ce ne sera, en revanche, pas le cas pour le service militaire, une absence due au travail ou aux études, ainsi qu'en cas d'absence volontaire. **SGO**

**FINANCES**Prêt de  
825 000 fr.  
accordé

Le Canton met 825 000 fr., sous forme de prêt, à disposition de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires, afin de rénover le bâtiment de son siège, à Berne. Deux entreprises bernoises sont impliquées de manière prépondérante dans le projet. **SGO**

# Grand pas en avant pour Avenir Berne romande

**GRAND CONSEIL** Les grandes lignes de la réorganisation de l'administration dans le Jura bernois ont été acceptées, telles que présentées dans le rapport ad hoc.

PAR SÉBASTIEN GOETSCHMANN

En cette deuxième journée de la session de printemps du Grand Conseil, les députés ont poursuivi les discussions entamées lundi au sujet de la réorganisation de l'administration francophone dans le canton. Puis ils ont accepté la prise de connaissance du rapport d'Avenir Berne romande, par 146 oui, 2 non et 2 abstentions. Une bonne nouvelle pour le Jura bernois, en attendant que les crédits d'engagement pour les locaux provisoires, à Reconvilier, et pour l'achat et la transformation de la Tavannes Machines soient votés, la semaine prochaine.

Avant d'en arriver à cette approbation, les députés ont dû se prononcer sur une proposition du Centre, qui souhaitait... centraliser toute l'administration francophone en un seul lieu, soit à Tavannes. «Nous estimons que la commission a travaillé très vite, sous pression, et que certains aspects ont été négligés», explique Matthias Matti (Zweisimmen). «Tout éparpiller sur différents sites coûte trop cher.»



La députée UDC de La Neuveville Anne-Caroline Graber, porte-parole de la Commission des institutions politiques et des relations extérieures, est satisfaite de l'acceptation du rapport. ARCHIVES STÉPHANE GERBER

**Ne pas remettre tout  
le projet en question**

Sous couvert d'économies à réaliser, la déclaration de planification déposée par le Centre remet en cause le principe de «concentration régionalisée», validé par le Conseil exécutif en mai 2022. «Nous avons l'impression que le Centre ne saisit pas les enjeux stratégiques et politiques du projet», réagit la députée-maire de Perrefitte, Virginie Heyer, au nom du Parti libéral radical. «Nous devons accueillir tous les agents du Canton de Berne, au 1er janvier 2026 au plus tard», en-

chaîne Anne-Caroline Graber (UDC, La Neuveville), porte-parole de la Commission des institutions politiques et des relations extérieures. «Le Centre semble méconnaître les procédures juridiques et administratives. Pire encore, il ignore les contraintes du domaine de la construction. Relancer une analyse puis adapter des locaux à Tavannes prendrait trop de temps et ce serait un véritable camouflet si des activités étatiques cantonales devaient être poursuivies à Moutier une fois la ville devenue jurassienne.» Il est exclu que la justice bernoise

s'exerce en dehors du canton», appuie Virginie Heyer. Président de Délégation du Conseil exécutif aux affaires jurassiennes, Pierre Alain Schnegg rappelle que de nombreuses variantes ont été étudiées et qu'il n'est pas opportun de remettre en question tout le projet. «En ce qui concerne les locaux de Tavannes Machines, leur utilisation et l'agrandissement du bâtiment ont été analysés et abandonnés pour des causes de coûts ou de faisabilité. Quant à l'achat d'un terrain sur lequel construire, pour autant qu'il soit disponi-

ble, cela repousserait l'entrée en fonction à 2033 ou 2034.»

**Quid de la desserte  
en transports publics?**

Pour l'évangélique de Nidau Philippe Messerli, la concentration de l'administration francophone à Tavannes a déjà été évaluée et considérée comme incompatible. «Par ailleurs, passer par une déclaration de planification, au risque de remettre en cause l'entièreté du rapport, n'est pas la bonne méthode. Il y a des optimisations à apporter, mais cela sera discuté au moment de voter les crédits d'enga-

gement», ajoute-t-il en affirmant qu'il est temps d'aller de l'avant. L'objet a été rejeté par 130 non, 13 oui et 4 abstentions. En outre, une déclaration de planification, déposée par la Neuvevilloise Maurane Riesen (Ensemble socialiste) et demandant d'améliorer la desserte en transports publics des nouveaux pôles de compétences, a été refusée par 55 oui, 89 non et 5 abstentions. «Il est difficilement acceptable de desservir à une cadence horaire et non toutes les demi-heures les centres qui devront accueillir la population», regrette la socialiste.

## Légère baisse dans le canton en février

**CHÔMAGE**

Le taux a augmenté de 0,1% à Bienne et dans le Jura bernois.

Le nombre de chômeurs a baissé en février dans le canton de Berne (-187 personnes, à 8719). Le taux de chômage est demeuré à 1,6%. Dans le Jura bernois, le taux de chômage s'est hissé à 2,7%, enregistrant ainsi une hausse de 0,1%. A Bienne, il a atteint 3,9%, soit une augmentation de 0,1% par rapport au mois précédent. Il

est de 2,1% en Suisse (-0,1%). En février, le secteur de la construction a affiché la plus forte baisse du chômage (-122 personnes), après une hausse saisonnière au cours des derniers mois. Dans les autres branches, le nombre de personnes sans emploi est resté stable ou a baissé. Fin février 2023, le canton de Berne comptait 2700 chômeurs de moins qu'à fin février 2022. En février, 44 demandes de chômage partiel ont été déposées pour 539 personnes (contre 54 demandes pour 449 personnes en janvier). **C-MPR**

## Taxis cherchent chauffeurs

**BERNE** Les futurs chauffeurs pourront rattraper l'examen d'aptitude après avoir commencé leur activité professionnelle.

Un essai dans la ville de Berne doit montrer si une autorisation provisoire de taxi est un moyen adéquat pour remédier au manque de personnel dans la branche. Les futurs chauffeurs de taxi peuvent ainsi rattraper l'examen d'aptitude après leur entrée dans la profession. La branche des taxis a du mal à trouver rapidement du nouveau personnel en raison des exigences légales élevées, écrit le Conseil exécutif dans un communiqué publié mardi. La ville de Berne est particulière-

ment touchée par ce problème. Le canton veut ainsi examiner l'autorisation provisoire de taxi pendant deux ans. Le Gouvernement édicte à cet effet une ordonnance expérimentale pour début avril. «Avec cette ordonnance d'essai, nous soutenons de manière ciblée le secteur des taxis dans la ville de Berne et pouvons en même temps vérifier si la législation bernoise sur les taxis, souvent perçue comme stricte, peut être ponctuellement libéralisée», explique le conseiller d'Etat Philippe Müller.



Un essai pilote de deux ans vise à atténuer la pénurie de main d'œuvre dans la branche des taxis. KEYSTONE

L'autorisation provisoire permet aux futurs chauffeurs de taxi d'entrer plus rapidement dans la profession et de rattraper l'examen d'aptitude en l'espace de six mois. De même,

les connaissances linguistiques ne sont testées qu'à la fin de la période provisoire. Si les examens ne sont pas passés dans les délais, l'autorisation provisoire s'éteint. **ATS-MPR**